

Lettres Patentes.

Qui permettent au M^{rs} de la Monnoye
de Paris de faire fait de Change.

Du 24^e jan^{er} 1583:

Charles par la grace de Dieu Roy
de France a nos amis et feaux les Cheux
M^{rs} de nos Monnoyes Salut et Dilcction
comme au mois de Septembre d'ic^{elle} passé
Bertrand Bourdonnais prit de vous notre
monnoye d'arg^t de Paris pour certain
avis et convention contenus en vos registres
d'icelle tenir jusques a un an apres l'usur^t
lequel Bertrand vous a requis ou fait
requerir que pour ce quil est occupe de
plusieurs autres besognes par quoy il ne
peut entendre ny vequer a ic^{elle} fait, vous
l'en veiller de charger en vous offrant que
Bethelmy de la Marche Chancelier et Bourgeois

De Paris prendra en son nom lad. Monnoye
jusques a la fin dud. an pour le prix que
led. Bertrand la tient, parmy ce que j'auray
Barthelemy l'aura fermée c'est a dire led.
Bertrand et aussy qu'il puisse faire et
exercer fait de change durant led. temps,
laquelle chose vous refusés faire et accordés
si vous n'avez su ce mandem. de Nous et
nous ayons entendu que pour ce que led.
Bertrand est tres negligenc de faire ledit
ouvrage, et aussy qu'il n'est pas agreable
aux Changeurs et M.^{rs} frequents lad.
Monnoye, j'celle Monnoye est sus le
point d'estre en demerit en eschommage,
enquoy nous aurons grand dommage de
pourveu n'y estoit. De remede convenable,
Nous consideré ce que dit est, vous mandons
que lad. Monnoye d'argt. vous baillés
aud. Barthelemy ou a autres tel c'est bon

nous Semblera par la maniere que diu est
 jusques aud. Terme, et par condition telle
 qu'il puisse faire fait de change durant
 le temps qu'il la tiendra, au cas toutes fois
 que les Changeurs ou M.^{rs} frequentant
 led. Monnoye le voudroient consentir
 Sans eux opposer au contraire, car ainsi
 nous y plaisir il este fait nonobstant ord.
 inhibitions ou def.^s faites ou a faire au
 contraire. Donne' a Paris le 24.^e jan.^{er} 1565.
 ad entte Regne les.^e par le Con.^l estant
 en la Chambre des Comptes, auquel vous
 estiez S. Guingaut. 7.